

Position Paper – Textiles Professionnels dans un système de REP

Septembre 2025 : REP Textiles BE – focus sur les EPI & Co – Réalité belge avec horizon européen

1. Introduction : Textile professionnel ≠ Textile de consommation

Ce document constitue l'argumentaire détaillé de nos recommandations politiques.

Un résumé succinct est disponible dans notre Executive Summary séparé.

Les recommandations politiques autour de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) « textiles » partent aujourd'hui principalement d'un contexte orienté vers le consommateur : mode, fast fashion et textiles ménagers.

Le secteur du textile professionnel – composé des Équipements de Protection Individuelle (EPI), des vêtements d'entreprise (corporate clothing, CO) et du linge plat professionnel (établissements de soins, hôpitaux, horeca, industrie) – opère toutefois dans un cadre fondamentalement différent.

Contexte historique

Le secteur du textile professionnel, avec Febelsafe et FBT comme partenaires, a été impliqué dès les premières discussions sur la mise en place de systèmes collectifs de responsabilité des producteurs. L'ancien projet Circletex offrait déjà un cadre incluant non seulement la mode et le textile ménager, mais aussi le textile professionnel.

Au fil du temps, l'accent s'est cependant déplacé presque exclusivement vers le textile de consommation. La représentation est aujourd'hui surtout issue du segment orienté consommateur (mode, retail) et de l'industrie des matières premières et tissus pour la confection. Leurs produits semblent plus simples, mais poursuivent un autre objectif que le textile professionnel. Par conséquent, les besoins et réalités du textile professionnel – EPI, vêtements d'entreprise et linge plat – se sont progressivement effacés de l'agenda.

Il est aujourd'hui essentiel de rétablir cet équilibre et de redonner une place pleine et entière au textile professionnel dans les politiques publiques.

Notre point de départ : les EPI & Co et le linge professionnel ne peuvent pas relever de la même logique REP que la mode et le textile ménager. Un cadre politique distinct est nécessaire, qui tienne compte de la sécurité, de l'hygiène et de la réalité circulaire.

2. Contexte européen

Le débat belge ne peut être dissocié du cadre européen plus large.

La Stratégie européenne pour les textiles (2022) fixe l'ambition de rendre tous les produits textiles durables et recyclables d'ici 2030. Le textile professionnel répond depuis des décennies aux principes de durabilité grâce à sa longue durée de vie, au leasing et à l'entretien professionnel. Les politiques doivent reconnaître et renforcer cette réalité. Mieux encore : malgré l'exclusion temporaire prévue par le législateur, notre secteur œuvre activement à l'intégration des principes circulaires partout où cela est possible.

Le règlement sur l'écoconception des produits durables (ESPR) impose des exigences d'écoconception pour les produits relevant du règlement sur la sécurité générale des produits (GPSR). Pour les EPI régis par le règlement (UE) 2016/425 ou les dispositifs médicaux régis par le règlement (UE) 2017/745, la sécurité prime cependant toujours, tout comme pour les forces de l'ordre et les forces armées. Les ambitions circulaires sont précieuses, mais doivent être traduites de façon proportionnée pour cette catégorie de produits de sécurité et de santé.

Le Passeport Numérique de Produits (PNP / Digital Product Passport – DPP) est un instrument utile, mais il ne doit pas devenir une charge bureaucratique. Pour les EPI, il doit être adapté à la réalité : traçabilité, instructions d'entretien, contamination et restrictions de fin de vie sont essentielles.

La REP au niveau de l'UE : la Commission européenne prévoit un cadre harmonisé dans tous les États membres. Une réglementation belge isolée risquerait de créer du goldplating, de la fragmentation et un désavantage concurrentiel pour les PME.

👉 **Conclusion** : la Belgique peut développer temporairement un cadre distinct, mais celui-ci doit toujours rester complémentaire à l'harmonisation européenne à venir.

3. La sécurité d'abord

Les EPI & Co – textiles professionnels – ne sont pas des produits ordinaires. Leur fonction première est de protéger les travailleurs et les utilisateurs contre des risques vitaux.

Le principe « **safety first** » doit donc rester la priorité absolue dans chaque choix politique. Les objectifs circulaires ou écologiques sont importants, mais ne doivent jamais conduire à des EPI & Co qui protègent moins bien ou sont moins fiables. Un casque qui devient moins résistant aux chocs parce qu'il est fabriqué en matériau recyclé, ou une tenue ignifuge qui s'enflamme plus vite, ne représentent pas un progrès circulaire mais un danger.

Les EPI sont soumis à une législation stricte avec normes et procédures de certification (marquage CE, normes EN-ISO). Ces normes de sécurité doivent toujours peser davantage que les exigences circulaires dans les politiques. Toute réglementation REP doit ancrer que, pour les EPI & Co, **la sécurité est le premier critère** : ce n'est qu'une fois la fonction de protection garantie que la circularité ou le réemploi peuvent intervenir.

👉 La sécurité n'est pas une option, mais une condition absolue. Sans sécurité, pas de textile professionnel.

4. Reconnaissance des exceptions

Tous les EPI & Co ne peuvent pas être intégrés dans des systèmes circulaires. Une politique qui ignorerait ce fait risquerait d'être irréaliste, voire dangereuse pour les utilisateurs et les citoyens :

Produits contaminés : tenues de pompiers après un incident chimique, blouses de laboratoire exposées à des risques biologiques ou vêtements contenant des résidus de PFAS ou d'amiante doivent être retirés de la chaîne. Ici, le réemploi ou le recyclage sont exclus ; le traitement ou l'élimination sûrs sont la seule option.

Usage unique : pour certains équipements médicaux de protection, comme les blouses opératoires stériles ou les masques chirurgicaux à l'hôpital, le single use reste la seule option sûre. Des règles qui l'ignorerait mettraient les établissements de soins dans une situation intenable, voire risquée.

Limitations techniques : certains matériaux ou compositions, comme les casques composites ou les combinaisons chimiques multicouches, sont aujourd'hui impossibles ou dangereux à recycler. Les politiques doivent explicitement laisser place à un traitement ou une élimination sûrs.

👉 **Les exceptions doivent être explicitement reconnues et intégrées**, afin que les règles REP ne conduisent jamais à des compromis dangereux pour la sécurité et la santé publique.

5. Renforcer les stratégies circulaires

Malgré ces exceptions, le textile professionnel repose depuis des décennies sur une solide base circulaire. Les produits sont conçus pour **durer longtemps, pour être entretenus et réutilisés professionnellement là où c'est sûr**. Le secteur est ainsi un pionnier de l'économie circulaire – mais avec une logique propre, fondamentalement différente de celle du textile de consommation.

Les stratégies circulaires pour les EPI & Co ne doivent donc pas être aveuglément basées sur des quotas de réemploi ou de recyclage, mais sur **les stratégies « R » sûres et réellement applicables dans notre contexte** :

Reduce & Rethink : les modèles de leasing limitent le gaspillage et organisent l'usage de manière plus rationnelle.

Reuse & Repair : systématiquement ancrés via des blanchisseries industrielles agréées et des ateliers de réparation reconnus.

Refurbish & Remanufacture : possibles pour certains vêtements et composants d'EPI, à condition de recertification.

Recycle : uniquement là où c'est sûr et techniquement faisable (p. ex. polyester issu de textiles non contaminés).

Recover : traitement sûr des flux contaminés.

👉 **Pas de quotas imposés aveuglément** pour le réemploi/recyclage. La priorité doit rester la durée de vie, l'entretien et la réparation.

Politiquement, cela signifie renforcer cette réalité circulaire existante par :

Encourager la **prolongation de la durée de vie** via des exigences minimales de qualité, de normalisation et de directives d'écoconception adaptées aux normes EPI.

Soutenir l'entretien et la réparation en reconnaissant explicitement les blanchisseries industrielles et ateliers de réparation (comme Care4Safe et Care4Quality) comme maillons essentiels, avec des mesures d'accompagnement (soutien à l'investissement, réduction de charges sociales).

Permettre le réemploi sûr là où c'est possible, avec directives claires et contrôles de qualité.

Orienter les **investissements en recyclage** vers un traitement spécialisé et sûr des EPI & Co usagés, y compris via la coopération transfrontalière vu les volumes limités.

Moderniser les **critères de marchés publics** afin que les pouvoirs publics prennent en compte la durée de vie, l'entretien et la réparation (coût total de possession – TCO), et pas uniquement le prix.

Prévoir des **incitants financiers** spécifiques pour le secteur professionnel, qui investit déjà activement dans des solutions circulaires.

👉 **Les politiques doivent capitaliser sur les forces et systèmes existants, et non pas réinventer la roue.**

6. Gouvernance et égalité des conditions

Un système REP efficace exige des règles claires et un contrôle équitable.

Traçabilité et transparence : les Passeports Numériques de Produits (PNP) sont importants, mais doivent être adaptés à la réalité des EPI & Co. Ils doivent contenir non seulement des informations sur les matériaux, mais aussi sur l'entretien, la durée de vie et les options de fin de vie.

Égalité des conditions (level playing field) : producteurs et importateurs européens (y compris des pays tiers) doivent respecter les mêmes règles. **Une attention particulière est nécessaire pour les produits vendus via les plateformes en ligne, qui échappent souvent aujourd'hui aux règles de conformité et aux contributions REP.** Sans approche ferme, une concurrence déloyale structurelle s'installe. Cela requiert un renforcement de la surveillance du marché et des

responsabilités claires pour les douanes, les services d'inspection et les plateformes elles-mêmes.

Application et cohérence : les autorités nationales doivent disposer de moyens supplémentaires pour contrôler tant la conformité en matière de sécurité (CE, normalisation) que les allégations de durabilité. Sans contrôles stricts, le risque de greenwashing augmente et la crédibilité des stratégies circulaires s'effrite. Dans le même temps, il faut veiller à ce que les législations régionales ou nationales ne soient pas contre-productives, par exemple pour le transport de produits en fin de vie.

👉 **Seule une gouvernance forte, un contrôle effectif et des responsabilités claires pour tous les acteurs peuvent garantir un système REP crédible et équitable.**

7. Réalité économique des PME

Le secteur professionnel belge est composé en grande partie de PME : producteurs, distributeurs, importateurs, blanchisseries et prestataires de services. Pour ces entreprises, l'introduction d'une REP entraîne **des coûts supplémentaires et une charge de travail accrue**. Cela se traduit directement par moins de moyens pour leur fonctionnement, des marges réduites et une compétitivité affaiblie.

Charges disproportionnées : les contributions REP et objectifs de recyclage peuvent fortement peser sur les marges des PME. Les multinationales peuvent diluer les coûts, pas les PME.

Pratiques d'achat : dans les marchés publics, le critère du prix le plus bas prévaut presque toujours. Les coûts REP ne sont pas pris en compte, ce qui désavantage les PME belges face à la concurrence étrangère.

Impact opérationnel : de nouvelles obligations administratives (reporting, enregistrements, données PNP) représentent une charge beaucoup plus lourde pour les petites entreprises qui ne disposent pas de service interne de conformité.

👉 **Les législateurs doivent éviter que les règles REP n'affaiblissent la compétitivité des PME belges. Sans mesures d'accompagnement, il y a un risque de délocalisation ou de disparition d'entreprises.**

8. Réflexion critique sur la pensée politique actuelle

Les discussions politiques menées jusqu'à présent contiennent des éléments utiles, mais elles restent déconnectées de la réalité du textile professionnel. Trop souvent, la réflexion politique part **d'une logique orientée vers les textile de grande consommations**, qui n'est ni applicable ni pertinente – voire contre-productive – pour les EPI & Co.

PEF/LCA simplificatrice : les méthodologies utilisées désavantagent les fibres à forte valeur protectrice et ne tiennent pas compte de la longue durée de vie ni de l'entretien professionnel. Pour les EPI, cela mène à des résultats biaisés, voire trompeurs, qui induisent les décideurs en erreur.

Logique de grande consommation ≠ usage professionnel : là où les politiques pour les textile de grande consommation visent à réduire la consommation, cela est impossible pour les EPI & Co. Un hôpital ne peut pas réduire le nombre de draps pour ses patients, et un travailleur ne peut pas se passer d'un casque ou d'un gilet de sécurité.

Confusion dans le marché : qui collecte quoi, et par qui, afin d'éviter la contamination ? La manière de collecter les EPI dépendra de l'acheteur initial, et nécessitera donc une collecte séparée.

Ignorer les systèmes circulaires existants : leasing, blanchisseries industrielles, réparation et recyclage spécialisé existent déjà et assurent une prolongation de la durée de vie et une réduction des déchets. La réparation est structurellement intégrée dans les blanchisseries professionnelles et chez les fabricants ; la collecte se fait via les blanchisseries ou fabricants, car l'employeur est le propriétaire légal – contrairement aux textiles de grande consommation, où l'utilisateur final est propriétaire. Des structures REP parallèles risquent de générer des coûts doubles et de l'inefficacité.

Copier aveuglément des quotas : les objectifs de réemploi et de recyclage inspirés du secteur consommateur ne s'appliquent pas aux EPI contaminés, à usage unique ou techniquement non recyclables. Les objectifs doivent **partir des stratégies « R » réellement adaptées** : durée de vie, entretien, réparation, refurbish, complétées par du recyclage de niche sûr.

Dimension sociale et économique : le textile professionnel soutient des milliers d'emplois dans les blanchisseries, ateliers de réparation et entreprises de tri, souvent aussi dans l'économie

sociale. Cette valeur sociétale est à peine prise en compte dans les discussions actuelles, alors qu'elle est essentielle pour une transition juste.

👉 **Un législateur qui veut comprendre la réalité du textile professionnel doit reconnaître que les EPI & Co sont déjà circulaires et socialement intégrés. Les politiques doivent s'appuyer sur cette réalité, et non aller à son encontre.**

9. Message central et défi politique

Depuis des décennies, les EPI & Co combinent sécurité et circularité. Les politiques doivent renforcer ce leadership, pas l'affaiblir.

Cela nécessite :

- un cadre politique belge distinct (temporaire) pour le textile professionnel,
- la reconnaissance des exceptions où la sécurité est la priorité absolue,
- un level playing field avec une surveillance équitable,
- un soutien à la structure PME qui porte le secteur,
- et un lien actif avec le futur système européen de REP.

👉 **Safety first. Circularity second. Always together. En Belgique et en Europe.**